

Election du 30 avril 2017

Grand Conseil

Bulletins électoraux officiels
pour le sous-arrondissement
du **PAYS D'ENHAUT**

Pour voter valablement, veuillez
lire les consignes données
en pages 2-3 et détacher du présent
fascicule le bulletin de votre choix.

Les bulletins pour l'élection au Conseil d'Etat (1^{er} tour)
font l'objet d'un autre fascicule.

Le Grand Conseil est l'autorité législative du canton de Vaud, son Parlement. Il adopte les lois, les décrets et le budget annuel et fixe les impôts.

SIÈGES

Le Grand Conseil est composé de 150 membres élus par le peuple pour une durée de cinq ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. Le canton est composé de dix arrondissements ayant chacun un nombre de député-e-s à élire en fonction de sa population. Trois arrondissements sont subdivisés en sous-arrondissements.

**Le sous-arrondissement du Pays-d'Enhaut doit élire 2 député-e-s.
Vous disposez donc de 2 suffrages.**

MODE D'ELECTION

Le mode d'élection est le système de la représentation proportionnelle: les 2 sièges feront d'abord l'objet d'une répartition entre les différents partis, en proportion des suffrages obtenus, puis les sièges obtenus par chaque parti sont distribués aux candidat-e-s qui ont obtenu le plus de voix.

POUR VOTER, VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE

Choisir un bulletin sans rien changer (voter compact).

| Liste N° 22 | |
|-------------|---------------|
| N° | Nom et prénom |
| 22-01 | Gumy Chantal |
| 22-02 | Roccatti Rolf |

Modifier un bulletin en biffant des noms imprimés et/ou ajouter les noms d'autres candidat-e-s (deux suffrages maximum par candidat-e).

| Liste N° 23 | |
|------------------|-------------------------|
| N° | Nom et prénom |
| 23-01 | Vesci Nadia |
| 23-02 | Cardillo Pascale |
| 17-02 | Roussy André |

| Liste N° 23 | |
|-------------|------------------|
| N° | Nom et prénom |
| 23-02 | Cardillo Pascale |
| 23-02 | Cardillo Pascale |

 x2

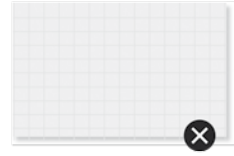
Etablir une liste sur la base du bulletin vierge: inscrire à la main le nom des candidat-e-s – éventuellement un numéro de liste – ou le laisser tel quel (vote blanc).

| Liste N° 17 | |
|-------------|---------------|
| N° | Nom et prénom |
| 22-01 | Rodrigues Luc |
| 23-01 | Vesci Nadia |

| Liste N° | |
|----------|---------------|
| N° | Nom et prénom |
| | |
| | |
| | |
| | |

POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

Utilisez uniquement les bulletins officiels.



Ne votez **pas plus de deux fois** pour la même personne. Les voix en surnombre seront ignorées.



Votez uniquement pour les candidat-e-s qui ont leur nom **sur une liste officielle**. Les voix distribuées à d'autres personnes seront ignorées.



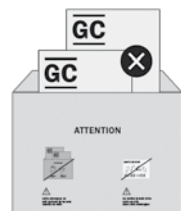
Ne distribuez pas plus de 2 voix, ce qui correspond au nombre de sièges du sous-arrondissement. Celles en trop seront ignorées.



Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.



Glissez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de vote verte. Attention : un seul bulletin pour le Grand Conseil.



Sommaire

Les 4 partis suivants ont déposé une liste de candidat-e-s pour l'élection au Grand Conseil :

- 01 PLR Les Libéraux-Radicaux
- 02 Les Verts Riviera Pays-d'Enhaut
- 03 Parti socialiste du Pays-d'Enhaut
- 04 Union Démocratique du Centre Pays-d'Enhaut

Vous devez trouver dans le présent fascicule :

- 4 bulletins de parti portant les noms des candidat-e-s officiellement inscrit-e-s de votre sous-arrondissement, qui sont seul-e-s éligibles ;
- un bulletin vierge destiné au vote manuscrit.

Si votre matériel est incomplet ou défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement.



Bulletin officiel pour l'élection du 30 avril 2017 au Grand Conseil
SOUS-ARRONDISSEMENT : PAYS-D'ENHAUT

PLR

Les Libéraux-Radicaux

01

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

- 01.01 **Mottier Pierre François** Agriculteur, prof. de ski, conseiller communal, Château-d'Oex
- 01.02 **Neff Jean-Pierre** Entrepreneur menuisier-charpentier, syndic, Rossinière

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

Cette liste est apparentée à la liste 04 et aux listes 03, 05 et 06 du sous-arrondissement Vevey



02

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

02.01 **Morier-Genoud Philippe**

Biologiste indépendant, Rossinière

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

PS



Parti socialiste
Pays-d'Enhaut

03

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

03.01 **Vuadens Raymond**

Chef de gare, conseiller communal (anc. prés.), Château-d'Oex

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter



Pour une Suisse forte

**Union
démocratique
du centre**

04

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

04.01 **Baux Céline**

Géomaticienne, cons. communale, Château-d'Oex

04.02 **Rosat Philippe**

Agriculteur, professeur de ski, cons. communal, Château-d'Oex

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

Parti / Liste:

(N° d'ordre et dénomination)

Liste manuscrite : merci d'inscrire les candidat-e-s lisiblement avec leur n° d'ordre

| | N° d'ordre | NOM, Prénom |
|---|------------|-------------|
| 1 | | |
| 2 | | |

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

Ce bulletin doit comporter 2 suffrages au maximum